

Physiothérapie et Ostéopathie FADI EID

pht Fadi Eid B.Sc. Pht. D.O.
Membre O.P.P.Q. et R.O.Q.

*...Intégrité et harmonie
fonctionnelle sans douleur...*

908, ch. du Lac Écho à Prévost
Tél. : 224-2189 • 224-2993

75, ch. de la gare, bloc L4, Saint-Sauveur
Tél. : 227-1864

Jo-Anne Poitras

Massothérapeute
Naturothérapeute

Massage thérapeutique.
Massage de détente.
Femme enceinte.
Réflexologie.
Pierre chaude.
Thérapeute en biologie totale.
Reçu disponible

2899 boul. Labelle, Prévost, Qc. JOR 1T0
450.227-7510 • 514.262.9258

MASSAGE
THÉRAPEUTIQUE - ÉNERGÉTIQUE - HOLISTIQUE

Pour faire une différence

**MASSOTHÉRAPEUTE
NATUROTHÉRAPEUTE**

2899, BOUL. LABELLE, BUR. 102,
PRÉVOST • 450-224-7776

Paul Nadeau
Masso-aromathérapeute
Centre Nouvel Être

**RENOIT
ETHIER D.D.**
Denturologiste

**FABRICATION ET RÉPARATION DE
PROTHÈSES DENTAIRES AMOVIBLES**

- Prothèse esthétiques
- Base molle
- Prothèse partielles, vitalium
- Prothèses sur implants

17 ans d'expérience
1282, des Cypres
Domaine Laurentien, Prévost

450 565-4311

**CLINIQUE
DENTAIRE**

Dre Isabelle Poirier

Dentisterie familiale
224-0583
2888, boul. Curé-Labelle

*Une approche
tout en douceur!*

Apportez votre vin!

PASTA GRILL

Le meilleur bœuf
des Laurentides

**Steak • Fruits de mer
• Pâtes**

Apportez votre vin!

Avec votre plat principal, faites
votre table d'hôte pour seulement **4.95\$**

REPAS POUR EMPORTER
Bienvenue aux groupes (24 personnes)
Salon privé

167, rte 117, Ste-Anne-de-Lacs (sortie 57 autoroute 15 nord)
Pour réservation: 450 227-1142 • 1-888-627-1142

Pierre Maheu prop.

Coupe-o-Ton à Prévost le 18 août

Au profit de L'Ataxie Charlevoix-Saguenay

MARILYN LAHAISE

L'Ataxie récessive spastique autosomique de Charlevoix-Saguenay (ARSACS) de son vrai nom est une maladie infantile neurologique héréditaire.

Le foyer où la maladie est la plus concentrée au monde est Charlevoix au Saguenay, c'est de là que provient le nom. Ceux qui en souffrent vivent des difficultés à marcher, une décroissance des habiletés manuelles, un manque de coordination et des difficultés d'élocution. La plupart des gens atteints devront, à un moment donné, avoir recours à un fauteuil roulant. Les gens peuvent être porteurs du gène et ne jamais développer la maladie, on

estime ce nombre entre 13 et 20 mille personnes au Québec. La toute première recherche sur le sujet à débuté en septembre 2006 et elle a été financée par la Fondation de l'Ataxie Charlevoix-Saguenay. Une jeune Prévostoise est atteinte de la maladie; la petite Camille Belcourt-Chamberland. C'est donc au profit de la Fondation



Camille Belcourt-Chamberland

de l'Ataxie Charlevoix-Saguenay qu'iront les fonds recueillis le **18 août lors du Coupe-o-ton. En effet, de 9h à 17h le samedi 18 août** prochain, se tiendra une journée d'activités (spectacle de Dave Roussy, dîner hot-dog, maquillage pour enfant, coupe de cheveux à 10\$, etc...) dont tous les fonds seront versés à la recherche. **Cette journée se tiendra au 1101, chemin des 14 îles à Prévost. Pour toutes informations, composez le 450-996-1101.**

Les Échos du conseil municipal de Prévost – Yvon Blondin

Séance d'ajournement du conseil, le lundi 23 juillet 2007 à 19h30. Ce 23 juillet, au beau milieu des vacances estivales, le conseil municipal était complet et ceci vaut la peine d'être souligné.

Module Environnement

Une résolution ayant pour but d'autoriser le service de greffe à entreprendre le processus d'amendement du règlement d'urbanisme 309 a été votée, telle qu'amendée afin d'imputer la responsabilité de vérification des installations septiques aux concepteurs. Le citoyen Louis Doré demanda à monsieur le maire, sur cette question, que les fonctionnaires de la ville aient un droit de regard dans les dossiers. Monsieur le maire répondit par l'affirmative. Les concepteurs devront faire partie d'un ordre professionnel reconnu dans ses champs d'actions.

Varia

Un contrat pour le fauchage des accotements sur une distance de 147

kilomètres a été attribué à la firme GEVO pour un montant total de 4872\$.

Questions du public

Monsieur Louis Doré, du Domaine des Montagnards, ce citoyen croit que la Ville devrait attendre les résultats de la firme CIMA qui effectue présentement des vérifications sur la capacité du réseau d'eau et d'égouts de la Ville avant d'autoriser la construction de nouveaux développements. Ce résident qui subit régulièrement des problèmes de faibles pressions et de turbidité de son eau est loin d'être convaincu de l'efficacité du réseau.

Monsieur Adornetto, rue des Chênes. Ce résident porte à l'attention de monsieur le maire un problème de vitesse excessive sur la rue des Chênes, des Sorbiers et du boulevard Saint-François, particulièrement le matin et le soir. Monsieur le

maire répond que la SQ en sera avisée dès le lendemain.

Madame Michelle Jacques, rue des Montagnards. Cette dame déplore le fait que pour elle les arbres ne sont pas très importants à Prévost et qu'à certains endroits la Ville ressemble beaucoup à Blainville.

Monsieur Bélanger, du Lac Écho, demande à monsieur le maire si un plan est en action pour la vérification des fosses septiques particulièrement autour des lacs. La réponse de monsieur le maire fut qu'un nouveau fonctionnaire entrera en poste au mois d'août et se penchera particulièrement sur cette question.

Monsieur le maire nous informe que l'autorisation qui aurait permis l'aménagement de «bachelors» dans le futur domaine des Vallons sera retirée.

Séance ordinaire du Conseil le lundi 13 août 07 – Toutes les chaises étaient occupées pour cette soirée. Scéance après séance, comme un roulement de tambour, les sujets touchant les modifications au zonage et la création de nouveau développement ont monopolisé les questions du public et une partie du temps de la réunion régulière, au point où les questions de budget apparaissaient comme secondaires.

Greffes et ressources humaines

Un avis de motion a été déposé afin de règlementer le décollage et l'atterrissage d'aéronefs sur le territoire de Prévost. Le citoyen Marc-André Morin est intervenu sur cet avis en soulignant qu'à tout vouloir règlementer sur le territoire de Prévost, il nous restera bientôt que le droit de payer nos taxes et circuler avec notre voiture.

Voirie et hygiène du milieu

Le service de déchetage de branches, qui est offert aux citoyens de Prévost, a coûté 36 000 \$ pour l'année 2007.

Projet de construction

La firme Proment projette le développement des Clos Saint-Urbain,

qui prévoit la création de 148 résidences dans le secteur des Clos Prévostois. Cette section sera un projet dit de services intégrés ou l'entretien des terrains, tel l'aménagement et le déneigement seront desservie par une firme.

De son côté, le développeur du Haut Saint-Germain proposera 64 nouveaux terrains dans sa phase 2. Des sentiers de ski de fond ont été intégrés dans cette nouvelle phase grâce à l'initiative de la Ville et la coopération du développeur.

Environnement

Un avis de motion a été voté décrétant un règlement autorisant un emprunt de 556 500 \$ pour l'achat de contenant de 360 litres qui serviront au matière recyclable résidentielle. La Ville ira bientôt en appel d'offres pour l'acquisition de ces nouveaux bacs.

Question du public

Suite aux interventions de Steve McGovern, M. le Maire l'informa que le projet de construction de 140 condos, qui devaient être construits en montagne, au versant du ruisseau fut abandonné par le promoteur.

M. Dandurand, du domaine des Patriarches se dit dépité de l'aspect que représentera le futur domaine des Vallons, lui qui s'était établi à Prévost pour son aspect champêtre. Cette intervention se veut un reflet du courant de pensée qui anime la salle.

Le conseiller Paradis fit la demande à M. le Maire d'introduire la propriété en face du bureau de Poste, dans le programme Accès logis. Le propriétaire actuel projette d'y aménager 7 logements, et demande à cette fin un changement de zonage qui permettrait la création de multi-logements. M. Paradis craint que ce type de zonage provoque la multiplication d'habitations à haute densité sur cette rue, qui aurait entre autres conséquences, de créer des problèmes de stationnement. Rappelons que ce secteur de Shawbridge est soumis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Il faut souligner que beaucoup de travail se réalise dans l'ombre à l'Hôtel de Ville et que tout le crédit ne revient pas aux personnes qui y participent.